

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240402_06
Référence Nomenclature n°7.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Pôle Ressources et appuis fonctionnels
Service en charge : Finances & Prospective budgétaire

OBJET : Budget Ville – Affectation des résultats - Année 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2131-31,

Considérant le Compte Administratif de l'exercice 2023 pour le Budget de la Ville de Firminy présenté au présent Conseil Municipal,

Considérant les résultats de l'exercice comptable 2023 de la Ville de Firminy qui s'établissent comme suit :

- un solde excédentaire en fonctionnement de 976.198,41€
- un solde déficitaire en investissement de 1.465.948,88€,
- des restes à réaliser en dépenses de fonctionnement de 34.852,31€,
- des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 2.744.539,38€
- des restes à réaliser en recettes d'investissement de 3.041.340,76€,

Considérant les résultats antérieurs cumulés au 01 janvier 2023 de la Ville de Firminy qui s'établissent comme suit :

- un solde excédentaire de fonctionnement de 5.298.037,24€,
- un solde excédentaire d'investissement de 139.435,12€.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir affecter les résultats 2023 du budget principal de la Ville dans les conditions suivantes :

- le solde excédentaire en fonctionnement de 6.274.235,65€
 - o à la ligne 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » pour 1.030.000,00 €,
 - o à la ligne 002 « Excédent de fonctionnement reporté » pour 5.244.235,65 €,
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement pour 34.852,31 €,
- le solde déficitaire en investissement à la ligne 001 « Résultat d'investissement reporté » pour 1.326.513,76 €,
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement pour 2.744.539,38€,
- les restes à réaliser en recettes d'investissement pour 3.041.340,76€.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'affectation des résultats 2023 du Budget principal de la Ville dans les conditions énoncées ci-dessus,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant afin de prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240402_06
Référence Nomenclature n°7.1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité des voix des membres prenant part au vote,

26 Voix Pour,

7 Abstentions (Listes Ensemble Pour Firminy et l'Elan Citoyen),

- **APPROUVE** l'affectation des résultats 2023 du budget principal de la Ville dans les conditions énoncées ci-dessus,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant afin de prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

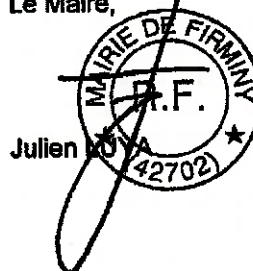
Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 02 avril 2024

Le Secrétaire de Séance,

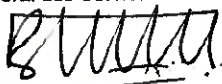


Jean-Claude DUMOND

Le Maire,


Julien BOYA
(42702)

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 02.04.24
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAÏDI



DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 02 AVRIL 2024

Budget Ville – Affectation des résultats - Année 2023

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 26 Mars 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 02 Avril 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis (à partir de 19 h 01), Mme MOUNIER Béatrice, M. MADON Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18 h 30), M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 35), M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. VALLER Daniel, Mme BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie (jusqu'à 20 h 30), M. DUMOND Jean-Claude, M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

M. CELLE Denis (jusqu'à 19 h 01) à Mme MOUNIER Béatrice, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18 h 30) à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18 h 35) à M. LEVET Vincent, M. TABELLION Patrick à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme ROCHE PINEL Arlette à Mme CAMOSSO Jacqueline, Mme FILLOUX Tiffanie (à partir de 20 h 30) à Mme Laëtitia GUILLOT, Mme PORTAILLER Chantal à M. MADON Patrick.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUMOND Jean-Claude

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	30
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

